

Communiqué de Presse

Réforme de la Caisse nationale de santé

L'OGBL est consterné par l'attitude de l'UEL

Les organisations patronales parlent toujours de vouloir défendre le modèle social luxembourgeois basé sur la solidarité, mais il faut constater aujourd'hui que ces mots doivent avoir une autre signification pour l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) que pour le commun des mortels. C'est aujourd'hui dans le cadre de la réforme de la Caisse nationale de santé (CNS) que le patronat peut montrer ce que veut dire le mot «solidarité». Afin de mettre en œuvre la réforme en question et de rééquilibrer le budget de la CNS, des fonds supplémentaires sont nécessaires. Ces fonds doivent être générés d'un côté par des efforts d'économie et par une utilisation plus efficace des moyens et d'un autre côté par une augmentation des recettes.

Or, une recette facilement réalisable et qui n'aurait aucun impact sur les charges sociales et la compétitivité de la très grande majorité des entreprises, notamment dans l'artisanat, le commerce et l'industrie, serait le déplafonnement total des cotisations à l'assurance maladie. Cette mesure permettrait d'éponger le déficit de la CNS sans qu'il soit nécessaire de recourir à une augmentation du taux de cotisation.

Aujourd'hui ce plafond est établi à cinq fois le salaire social minimum, à savoir 8624,05 euros brut par mois. Le nombre de salariés qui gagnent au-delà de ce montant est quand même très limité et ces personnes pourraient contribuer au même titre à l'assurance maladie que les autres salariés. Donc, le déplafonnement ne demanderait même pas un effort de solidarité mais rétablirait tout simplement une injustice de longue date. Certes, cette mesure imposerait un tout petit sacrifice au secteur bancaire qui, faut-il le rappeler, a survécu grâce à la solidarité sans faille des contribuables du pays.

Devons-nous rappeler à l'UEL par ailleurs que les entreprises implantées au Luxembourg bénéficient des plus faibles charges sociales de toute la zone euro et des plus faibles taux de TVA.

Enfin, il n'est pas acceptable de parler globalement d'une diminution de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Cette discussion doit être menée secteur par secteur sinon elle n'a aucun sens.

**Communiqué par l'OGBL
le 28 juillet 2010**



Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang
Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu